

## PRÉVENTION CONTRE LA GRIPPE A/H1N1

# Quand la communication fait défaut

Alors que la grippe porcine enfieuvre l'Algérie, la sensibilisation continue de faire défaut. Pour les campagnes de sensibilisation dans les médias, hormis un spot publicitaire «orphelin» diffusé à la télévision ou sur les ondes de la radio, et quelques émissions concernant «des généralités» se rapportant à cette pathologie, pas une seule affiche, pas un panneau publicitaire explicatifs dans la rue.

Wassila Zegtitouche - Alger (Le Soir) - En fait, un manque de communication concernant la définition même de la grippe A/H1N1 est constaté. Une situation qui serait à l'origine d'une véritable psychose parmi la population. Mal informés sur les symptômes de la maladie, les citoyens prennent d'assaut les structures hospitalières pour un simple rhume. La grippe porcine a pris les proportions d'une nouvelle peste.

Depuis le passage à l'alerte 6 et l'annonce de 9 décès, la panique a gagné la population. Les personnes atteintes d'une simple grippe créent autour d'elles une atmo-



Ph. D.R.

sphère de méfiance et de peur. La peur d'être contaminé même juste parce que l'on s'est assis à côté d'une personne atteinte de grippe «saisonnière». Les campagnes médiatiques qui doivent, justement, lever le voile sur la pandémie, prévenir, sensibiliser et orienter la population, restent insuffisantes. Il faut dire qu'un simple spot présentant les consignes de prévention de base n'est pas à même d'éclairer les gens sur la question. Aucune explication quant aux symptômes de la maladie n'est apportée par les quelques supports publicitaires. La campagne de sensibilisation se limite

à de petites affichettes au niveau des aéroports, de certains centres hospitaliers et sanitaires et dans quelques écoles. L'initiative de proposer des émissions sur le sujet reste basique. Les explications apportées par les spécialistes sont superficielles, très générales. Pis, chez la population, un amalgame est fait entre la grippe porcine et la grippe saisonnière. Les spécialistes, par ailleurs sont conscients de l'énorme problème qui se pose au niveau clinique et médical en raison du manque de sensibilisation à propos de la grippe A/H1N1. Aussi, nulle explication dans les médias

lourds quant à la dangerosité de la maladie et les complications menant au décès. Autre constat, la campagne de vaccination semblerait être un fait anodin. Aucun communiqué, aucun spot à la TV. Aussi controversée soit-elle, la question de la vaccination contre la grippe A/H1N1 est quasiment négligée par les médias publics. Alors parler des effets secondaires de la vaccination, notamment causés par la présence d'adjuvants dans les vaccins, relève du superflu. En conclusion, il n'y pas de plan de communication et de sensibilisation conséquent.

W. Z.

## EN ATTENDANT LA TENUE DU CONSEIL NATIONAL

### Les médecins généralistes entament, aujourd'hui, leur troisième semaine de grève

En attendant la tenue du conseil national du Snpssp, qui aura lieu jeudi prochain, les praticiens de la santé publique entameront, aujourd'hui, leur troisième semaine de grève cyclique de trois jours.

Après l'échec de la rencontre de conciliation qui a regroupé, jeudi dernier, le Syndicat national des praticiens de la santé publique, le ministère de la Santé et la Direction générale de la Fonction publique, les médecins généralistes ont décidé de reconduire leur mouvement de débrayage pour la troisième semaine consécutive.

Ainsi, les établissements de santé publique seront paralysés de lundi à mercredi.

L'engagement de la tutelle pour l'installation d'une commission mixte et l'élaboration du régime indemnitaire est jugé insuffisant par les représentants du Snpssp.

Ces derniers refusent de geler leur grève tant que le gouvernement ne les aura pas impliqués dans l'élaboration et la validation du décret portant statut particulier du praticien de la santé publique.

Pour rappel, la grève des médecins généralistes, qui a débuté le 23 novembre, est planifiée à raison de trois jours par semaine (lundi, mardi et mercredi), sur une période d'un mois.

Un conseil national se tiendra jeudi prochain pour décider des suites à donner à ce mouvement de protestation.

Les principales revendications des grévistes consistent en la promulgation du statut particulier des praticiens de la santé publique et l'association du partenaire social à la confection de la mouture à présenter aux services du gouvernement, ainsi qu'en l'ouverture de négociations sur le régime indemnitaire dans le cadre d'une mise en application avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Mehdi Mehenni

## LE MINISTRE DE L'EDUCATION L'A AFFIRMÉ HIER

# Les examens avant les vacances scolaires pour les classes de terminale

**Ce sont les élèves des classes de terminale qui sont les premiers concernés par les séances de rattrapage des cours perdus suite au débrayage des travailleurs de l'éducation.**

**Pour le ministère de l'Education, ils sont prioritaires, il y a des échéances à respecter. Les autres cycles n'auront aucun problème, le temps est en leur faveur.**

**Irane Belkhedim - Le Soir - Alger -** Hier matin, le ministre de l'Education nationale, M. Boubakeur Benbouzid, s'est réuni avec les représentants de cinq syndicats autonomes «agrésés» de l'éducation (Cnapest, Snapest, FNTE, SNTE, UNPEF et Snapa) pour débattre de la question de rattrapage

des cours. «Jeudi dernier, une rencontre a eu lieu avec les directeurs de l'éducation des différentes wilayas du pays pour discuter de la question.

Aujourd'hui, se tiendra l'ultime rencontre avec la Fédération nationale des associations des parents d'élèves pour cautionner les propositions faites par les différents partenaires», explique M. Boumaraf Makhoulouf, conseiller à la communication au ministère de l'Education nationale.

### Ce qui a été décidé

Les vacances scolaires s'étaleront du 21 décembre au 3 janvier. Les examens du premier trimestre se tiendront du 17 au 21 décembre. Les jours de congé sont maintenus et les rattrapages ne se feront pas le samedi et le mardi après-midi.

Ces mesures, qui doivent être approuvées par la Fédération des

associations des parents d'élèves, concernent les classes de terminale. «Nous ne voulons pas faire dans la précipitation et le bourrage. Un rythme pédagogique normal sera maintenu», précise, encore, M. Boumaraf.

Il a également été décidé de grignoter deux jours aux vacances d'hiver (du 11 au 16 février) et deux autres jours aux vacances de printemps (du 29 avril au 4 mai 2010) pour rattraper le retard. La dernière semaine sera échelonnée sur les autres mois de travail.

Par ailleurs, c'est la Commission nationale de suivi de l'application des programmes, opérationnelle jusqu'au 25 mai prochain, qui déterminera les limites des programmes à partir desquels seront élaborés les sujets des épreuves du baccalauréat.

Ainsi, le ministre tient à rassurer : le retard des établissements scolaires est considéré et les leçons qui n'ont pas

été dispensées ne feront pas partie de l'examen. «Je veillerai personnellement au bon déroulement de la scolarité des élèves de terminale», a déclaré hier, le ministre de l'Education, Boubakeur Benbouzid.

En outre, il a affirmé que le recours aux cours de soutien et aux cours surveillés sera facultatif car ils n'ont rien à voir avec le rattrapage, les établissements ouvriront donc leurs portes aux élèves à partir de 17h. L'application de ces mesures sera difficile.

Selon le coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique, M. Meriane Meziane, c'est l'anarchie, car certains établissements scolaires ont déjà entamé les séances de rattrapages sans attendre ces décisions. «Le ministère doit faire quelque chose, il est responsable de ça», dira-t-il.

I. B.